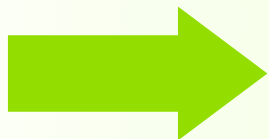


LA CONDUITE SUPERVISÉE C'EST QUOI ?



ACCESSIBLE DÈS 18 ANS



2 PHASES:

- une période de formation initiale
- une période de conduite supervisée

1 ÈRE PHASE:

La formation initiale comprend :



- une formation théorique pour la préparation au "code";
- une formation pratique (20h de conduite au minimum).

A la fin de ma formation initiale, c'est l'enseignant qui m'autorise à opter pour la conduite supervisée en fonction de mes compétences et de mes comportements.

2 ÈME PHASE:

La phase de conduite accompagnée débute par :



- un rdv préalable d'une durée minimum de 2 heures.

Cette phase de conduite dure le temps que vous souhaitez, sans obligation du nombre de km.

